

le mot du Maire

L'année 2013 qui s'achève ressemble à bien des égards à la précédente.

- Même morosité économique avec une crise qui n'en finit pas et dont les prévisions à court terme ne sont pas très encourageantes.
- Même morosité climatique qui aura obligé nos viticulteurs à intervenir sans cesse contre les maladies et ravageurs de la vigne pour obtenir un résultat bien moyen pour ne pas dire médiocre.

Malgré tout, la vie continue en attendant des jours meilleurs et nous avons de nouveau investi dans la voirie, insuffisamment certes au regard des besoins, mais dans la limite de nos possibilités.

Notre salle communale a fait l'objet de rénovations. Notre éclairage communal est désormais entièrement renouvelé avec des plages d'utilisation réduites.

Par contre, l'étude de l'aménagement de la place Edgard Ponthus n'a pas beaucoup avancé compte tenu de l'investissement prévisible qui nous semble hors de portée dans l'immédiat.

2014 subira de nombreux changements avec nos limites cantonales qui s'étendront jusqu'à Prissé et Hurigny comme chef-lieu. Le flou persiste quant au devenir de notre intercommunalité.

2014 connaîtra un nouveau conseil municipal, dès le mois d'avril.

J'en profite pour vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée depuis six ans.

Nous aurons fait de notre mieux compte tenu de nos moyens. La fiscalité est restée raisonnable. L'endettement est faible, ce qui est de bon augure pour les années à venir.

La prochaine équipe, issue des urnes dans trois mois, aura des marges de manœuvre de ce côté-là, même si les collectivités territoriales, quelles qu'elles soient, verront leurs dotations en baisse et des charges fixes en hausse. Je pense à la scolarisation de nos enfants notamment.

Je remercie mon conseil municipal pour son assiduité durant ces six dernières années. Adine Studlé et Claude Mollard restent fidèles à leur poste et accomplissent leur tâche, souvent ingrate, avec beaucoup de conscience professionnelle.

Permettez-moi d'avoir une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année, pour ceux qui souffrent ou encore ceux qui ont subi des préjudices moraux ou matériels.

Dans l'attente de nous retrouver le samedi 4 janvier, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2014.

FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

charges à caractère général	49500,82
charges de personnel	57695,95
atténuation de produits	21186,00
virement sect. Investissement	0,00
opérations d'ordre	5865,81
autres charges courantes	48807,43
charges financières	1175,84
charge exceptionnelle	25,00

RECETTES

excédent antérieur reporté	45573,61
atténuation de charge	197,10
opération d'ordre	
produits des services	10635,09
impôts et taxes	92536,00
dotations et participations	99866,82
autres produits gestion courante	8780,53
produits financiers	0,00
produits exceptionnels	480,00

TOTAL

184256,85

TOTAL

258069,15

EXCEDENT de FONCTIONNEMENT : 73 812,30 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

solde d'exécution reporté	27680,65
dépenses imprévues	0,00
subventions	12393,08
remboursement d'emprunts	6110,44
immobilisations incorporelles	4440,27
immobilisations corporelles	4059,30
immobilisations en cours	49208,31

RECETTES

virement sect. Fonctionnement	0,00
opérations d'ordre	5865,81
FCTVA	14422,00
excédents de fonctionnement	27680,65
subvention d'investissement	12393,08

TOTAL

103892,05

TOTAL

60361,54

DEFICIT d'INVESTISSEMENT : 43 530,51 €

RESULTAT de l'EXERCICE : EXCEDENT de 30 281,79 €

BUDGET PRIMITIF 2013**SECTION de FONCTIONNEMENT**

DEPENSES		RECETTES	
011 - Charges à caractère général	57 815	002 - Excédent reporté	30 281
012 - Charges de personnel	60 650	013 - Atténuation de charges	
014 - Atténuations de produits	22 000	70 - Produits des services	9 800
022 - Dépenses imprévues	2 000	73 - Impôts et taxes	94 000
023 - Virement à la section d'investissement	40 114	74 - Dotations et participations	100 000
042 - Opérations d'ordre	8 346	75 - Autres produits de gestion	10 000
65 - Autres charges gestion courante	51 600	77 - Produits exceptionnels	- €
66 - Charges financières	1 556		
TOTAL	244 081	TOTAL	244 081

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
001 - Solde d'exécution reporté	43 531	021 - Virement de la sect. Fonctionnement	40 114
020 - Dépenses imprévues	- €	10222 - FCTVA	6 359,00€
16 - Remboursement d'emprunt	8790	1068 - Excédents de fonctionnement	43 531,00€
20 - Immobilisations incorporelles	3 500	13 - Subventions d'investissement	
204 - Subventions d'équipement	- €	28 - Amortissement des immobilisations	
21 - Immobilisations corporelles	5 500	16- Emprunt	60 000
23 - Immobilisations en cours	97 029	Opération d'ordre	8 346
TOTAL	158 350	TOTAL	158 350

infos en bref

MAIRIE, place des Tilleuls

Ouverte au public les Mardis et Vendredis de 16 h 00 à 18 h 30.

Accueil assuré par Mme Adine STUDLE.

Tel : 03 85 33 25 92 – Fax : 03 85 33 01 07 – Mail : mairie.cruzille@wanadoo.fr

Bienvenue aux nouveaux habitants

La municipalité demande aux personnes nouvellement installées dans la commune de bien vouloir se présenter au bureau du secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture afin de se faire connaître et éventuellement de s'inscrire sur les listes électorales.

Ordures ménagères

Le ramassage est effectué à compter de 6 h 30 le mercredi matin (mardi ou jeudi si le mercredi est férié : information à l'affichage). Des containers sont à disposition des résidents absents en semaine : près de la salle communale et à Sagy près des PAV.

Résidus des jardins

La commune met à disposition des habitants du village deux fosses pour le compostage : l'une pour les déchets verts (feuilles, herbes, tontes), l'autre pour les branchages. Se renseigner en mairie.

Passages de RELAIS en 2014

Le Relais, groupement d'entreprises à but socio-économique. Sont collectés dans des paquets biens ficelés : vêtements, linge de maison, sacs à mains, ceintures, chapeaux, chaussures liées par paire et encore portables ...

Ils sont à déposer jusqu'à la veille du passage sous l'auvent de liaison du bâtiment communal.

Les dates de ramassage prévues à Cruzille sont affichées à la porte de la mairie : la première collecte aura lieu le **MARDI 21 JANVIER**

Eclairage Public :

Lorsque vous constatez une défaillance de l'éclairage public, merci de le signaler à M. Christophe Point (03 85 33 20 52) afin que nous puissions faire intervenir le service compétent.

Points d'apports volontaires (PAV)

Il existe trois lieux de colonnes sur la commune : route Sainte Geneviève à Sagy, promenade du château à Collonges et au croisement des routes de Fragnes et Ouxy.

Si l'une des colonnes est pleine, ne déposez rien au pied, déplacez-vous sur un autre site de la commune ou d'une autre commune (tous les Points d'Apport Volontaire de la Communauté de Commune sont à votre disposition !).

La colonne "PAPIERS" reçoit en plus des journaux et magazines tous les papiers du quotidien : enveloppes, lettres, prospectus, feuilles de brouillon... Les petits cartons et sacs papier doivent être déposés dans la colonne "EMBALLAGES".

Ouverture de la déchetterie de Péronne

- Horaires d'hiver (du 1/11 au 31/03) :

Lundi et Vendredi de 14 h à 17 h, Mercredi de 9 h à 12 h, Samedi de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h.

- Horaires d'été (du 1/04 au 31/10) : une journée supplémentaire d'ouverture est à l'étude.

Tarifs de location de la salle communale " LE CLUB "

Lors de la réservation en mairie vous devrez fournir un chèque de caution, ainsi qu'une attestation d'assurance en responsabilité civile au nom de la personne qui loue la salle.

- réunion, apéritif : 50 €
- 24 heures : 150 € (+ 50 € en hiver)
- week-end : 200 € (+ 70 € en hiver)

Réglementation sur le bruit :

Les travaux d'aménagement, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne sonore sont interdits :

- du lundi au vendredi : avant 8 h et après 19 h
- le samedi : avant 9 h, de 12 h à 15 h et après 19 h
- le dimanche et les jours fériés : avant 10 h et après 12 h

afin de ne pas troubler le repos ou la tranquillité des habitants.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances et vous souhaitez assurer la sécurité de votre maison ? Pour cela, les services de la gendarmerie peuvent surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Il suffit de téléphoner à la brigade de gendarmerie de Tournus (03 85 27 07 80) pour obtenir tous les renseignements nécessaires ou télécharger le formulaire de demande individuelle de surveillance et de le transmettre à la brigade de gendarmerie, par courrier ou en mains propres.

ELECTIONS MUNICIPALES des 23 et 30 mars 2014

Ce qui change : tout candidat au poste de conseiller municipal doit déclarer sa candidature en préfecture : ne peuvent être élues que les personnes qui ont déclaré leur candidature. Donc les électeurs ne pourront voter que pour des candidats qui figurent sur la liste affichée au bureau de vote le jour du scrutin.

Ce qui ne change pas : il est toujours possible de "panacher" en rayant ou en ajoutant des noms sur un bulletin de vote. Le nombre de conseillers à élire est de 11.

Un nouveau service d'ERDF : « Prévenance Travaux »

Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (les références clients sont nécessaires), vous vous inscrivez sur le site :

www.erdf-prevenance.fr

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur notre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée attendue de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

Si la coupure n'est pas liée à des travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service. Dans ce cas, contactez le service « dépannage » au 09 726 750 71.

COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- MÂCONNAIS – VAL DE SAÔNE

les comptes-rendus des conseils de communauté (ainsi que ceux du SIVOM) sont disponibles sur le site : www.haut-maconnais.com

OFFICE DE TOURISME "entre Saône et Vignes du Haut-Mâconnais". Le site internet est consultable : www.bourgogne-hautmaconnais.com

sous le regard de Marianne



Principales décisions prises par vos élus en 2013

A l'occasion des conseils municipaux ordinaires, vos conseillers municipaux se sont rassemblés pour débattre autour de la " table hexagonale " à six reprises. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : commissions communales, communauté de communes, sivom, syndicats...

BUDGET

- Le produit des impôts directs et de la DGF attendu pour 2013 étant sensiblement équivalent à celui de 2012, décision de maintenir les mêmes taux : (C.M. des 26/01 et 30/03)

- foncier bâti : 9,38%
- foncier non bâti : 33,81%
- taxe d'habitation : 14,49%
- CFE (cotisation foncière des entreprises) : 19,68%

- Adoption du compte administratif 2012 (voir page 2) et du budget prévisionnel 2013 (voir page 3) en équilibre recettes et dépenses (C.M. du 30/03).

VOIRIE

- aménagement de la place Edgard Ponthus :

Concertation avec les différents concessionnaires pour étudier la mise en souterrain des réseaux d'électricité et téléphone, la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement (commission du 22/02).

- travaux de réfection des revêtements :

Proposition d'engager des travaux sur la route Sainte Geneviève et d'étudier une solution afin d'éviter le ruissellement des eaux de pluie dans plusieurs maisons de la rue des Collots (commission des chemins du 16/02).

Après analyse des différents devis, l'entreprise Eiffage a été retenue (C.M. du 31/08) :

- reprise des affaissements de chaussée près de la roche Sainte Geneviève pour une somme de 14 456 € HT
- réfection de la route Sainte Geneviève du croisement avec la VC n° 7 à la RD n° 161 pour 27 343 € HT
- pose d'un caniveau à grille pour récupération des eaux pluviales rue des Collots à hauteur de la maison Perret pour 7 294 € HT

- travaux d'entretien :

- bouchage des trous route de Fragnes (C.M. du 1/06)
- entretien des fossés route d'Ouxy (C.M. du 31/08)
- talutage d'un mur de soutènement chemin des Baumes avec surplus de terre issue des travaux du cimetière (C.M. du 31/08)

- circulation sur la VC n°4 (route de Grevilly) : Le car scolaire provoque d'importantes dégradations. Il est décidé d'un courrier commun avec le maire de Grevilly à destination du Conseil Général de Saône et Loire pour solliciter la modification de l'itinéraire pour l'année scolaire 2013/2014 (C.M. du 1/06).

- éclairage communal :

Fin des travaux pour la réfection totale de l'éclairage public avec pose de lampes basse consommation et installation d'horloges pour le pilotage des heures d'extinction (de 23 heures à 5 heures. Le secteur mairie, salle communale, église restera allumé les nuits de samedi et dimanche) (C.M. du 1/06).

BATIMENTS COMMUNAUX

- garage communal :

- Jugement définitif du Tribunal Administratif. Si aucun recours n'est formulé d'ici fin juin, la commune se verra attribuer la somme de 81 500 € de dommages et intérêts (C.M. du 1/06).
- Suite au sinistre le matériel de voirie a été entreposé dans une stabulation louée par M. Chambard. L'assurance Groupama refuse de prendre à sa charge le coût de cette location, soit 3 300 € et demande le remboursement de l'avance faite à la commune pour les frais d'étalement réalisés par l'entreprise ABC, soit 13 454,50 € TTC (C.M. des 31/08 et 14/12).
- Reprise des désordres : l'entreprise Joseph sera sollicitée pour procéder au contreventement de la charpente qui n'avait pas été réalisé lors de la construction. Le Maire prendra contact avec divers experts en vue des travaux à engager (C.M. du 31/08).
- Décision de faire chiffrer la reprise des murs extérieurs soit par un nouvel enduit avec consolidation des moellons, soit par la pose d'un bardage bois (C.M. du 14/12).

- salle communale "le club" :

Confirmation de la décision d'engager les travaux prévus en décembre 2012 avec en plus la reprise de l'isolation et des plaques du plafond (C.M. du 26/01).

Après analyse des différents devis (C.M. du 31/08) :

- Dépose et repose des luminaires par l'entreprise Rotheval pour 1 177,80 € HT
- Remplacement de la chaudière par l'entreprise Geneix pour 1 934 € HT
- Remplacement de l'isolation et du plafond par l'entreprise Isoplac : 7 455 € HT
- Achat d'un évier inox pour 370 € HT. Pose réalisée par C. Mollard.

- Guinguette :

Décision de faire poser des menuiseries pour clore le bâtiment (C.M. du 21/02).

Après analyse des différents devis (C.M. du 31/08) l'entreprise Barraud a été retenue pour la fabrication et la pose de deux fenêtres et une porte "à l'ancienne" pour 2 906,28 € TTC (C.M. du 31/08).

- Cimetière :

- Les travaux de réfection du mur de clôture prévus en 2013 ont été réalisés fin 2012. Afin de régler un acompte à l'entreprise - le budget 2013 n'étant pas encore voté - le Maire est autorisé à ouvrir une ligne d'investissement de 22 323 €, le coût total étant de 50 008,61 € TTC (C.M. du 21/02).
- Décision de modifier le portail Est pour l'adapter suite à l'élargissement du passage. Le devis de l'entreprise Da Fre : 1150 € HT est retenu pour réaliser ce travail (C.M. des 26/01 et 1/07).

- Installations sportives :

Il est décidé de procéder à la réparation des jeux Proludic, divers éléments de jeux sont manquants ou mal arimés, certaines parties dégradées. Une visite de contrôle sera ensuite demandée (C.M. du 31/08).

PERSONNEL COMMUNAL

Les indemnités de chômage dues à Mme Chantal Laville seront prises en charge par Pôle Emploi (C.M. du 26/01).

MATERIEL

- remplacement de l'unité centrale informatique de la mairie (C.M. du 21/02).
- achat d'une remorque d'occasion à atteler derrière le VL de la commune (C.M. du 1/06).
- achat d'un logiciel comptabilité/gestion (C.M. du 14/12).
- mise à l'étude pour l'achat et l'installation de radars pédagogique dans la traversée de la commune (C.M. du 14/12).

SCOLAIRE

- Décision du Maire de Lugny pour la modification des rythmes scolaire dès la rentrée de septembre 2013. L'élaboration du projet, puis sa gestion, sont confiées au Comité pour l'Enfance du Canton de Lugny. Seront concernés les élèves primaires des communes de Lugny, Cruzille, Grevilly, Bissy la Mâconnaise, Chardonnay et Burgy (C.M. du 30/03 et 1/06).

PATRIMOINE

- autorisation donnée à l'association Cruzille Patrimoine pour poser des panneaux indiquant le verger conservatoire (C.M. du 26/01).
- délibérations pour la mise à disposition de la guinguette de Sagy à l'association Cruzille Patrimoine afin d'y effectuer des travaux de restauration et de la mise à disposition de l'appartement du 1^{er} étage de la mairie pour l'accueil des bénévoles (C.M. du 21/02).
- rapport chiffré du président de Cruzille Patrimoine à propos des travaux réalisés à la guinguette par les membres de l'association et les bénévoles REMPART en 2013 (C.M. du 14/12).

DIVERS

- Décision d'afficher les dates de traitement contre la flavescence dorée sur les vignes. Il est rappelé que tout propriétaire (ne fut-ce que d'un seul pied) est tenu de procéder à ce traitement par arrêté préfectoral (C.M. du 1/06).
- Convention signée avec l'IME autorisant à clore l'allée des Tilleuls au droit du mur de soutènement de la terrasse (C.M. du 14/12).
- Suite à la dispersion de graines de chardon issues d'une parcelle située "en Barbin", le propriétaire est engagé à procéder à l'éradication des chardons (C.M. du 31/08)
- Accord donné à l'ASA Mâcon pour que le rallye des Vins 2014 traverse le village (C.M. du 14/12).

ATESAT

Le conseil accepte le renouvellement du contrat d'Assistance Technique de l'Etat aux communes au titre de la Solidarité et de l'Aménagement du Territoire (C.M. du 1/06).

TERRAINS COMMUNAUX

- baux ruraux :

- Rédaction d'une convention tripartite (commune, Réveil des combes et Chasseurs de Cruzille) relative à l'exercice de la chasse sur la commune de Cruzille (réunions des 15/04 et 26/06).
- Etablissement de baux pour l'exercice de la chasse sur les terrains communaux tenant compte de la convention (C.M. du 31/08)

- **bois** : la taxe d'affouage est maintenue à 50 €. Possibilité d'effectuer des coupes de régénération en Moine : décision après rencontre avec M. Podechard, agent de l'ONF (C.M. du 31/08).

- **vignes du Chanay** : acceptation de la prise en charge du coût d'achat des greffes de remplacement (C.M. du 1/06). Redistribution d'une parcelle aux co-exploitants et établissement d'un nouveau bail à ferme (C.M. du 14/12).

COMMUNAUTÉ de COMMUNES MÂCONNAIS VAL de SÂONE

- Fusion de la communauté de communes Mâconnais – Val de Saône avec la communauté de communes du Tournugeois : le conseil, après vote, n'envisage pas ce rapprochement dans un proche avenir (C.M. du 30/03).
- Le conseil accepte la proposition de partage des sièges au sein du conseil de communauté pour 2014, soit sans changement avec 2 sièges pour le Maire et un adjoint (C.M. du 1/06).

DELEGATIONS et REPRESENTATIONS

- **syndicat de cylindrage** : adhésion de la commune de Vinzelles (C.M. du 1/06).
- **Saint Vincent cantonale** : les associations de la commune réunies le 27/04 décident de ne pas se proposer pour l'organisation prévue en 2014 à Cruzille.
- **ADSport** : édition d'une plaquette des installations sportives du canton. A consulter en mairie.

ça s'est passé en 2013

Rallye des vins Mâcon



Le samedi 15 juin, les associations du village s'étaient regroupées pour installer 2 buvettes au village où des bénévoles se sont relayés toute la journée pour "jouer les barmans". Syndicat viticole, Cruzille Patrimoine, Réveil des Combes, Chasseurs de Cruzille, Tennis de table, JT Sport, ACT Automobile, tous étaient là à servir : saucisses, frites, crémant, bières, et autres jus de fruit.....



Repas annuel au centre du village : sur la place, le partage et la joie

Fidèle à l'état d'esprit qui anime la commission relation avec les associations, le repas du village a permis de réunir, dimanche 16 juin midi, plus d'une trentaine de personnes à l'espace Liberté. Toujours très convivial, ce rendez-vous permet avant tout de fédérer pour conserver ces liens humains essentiels en milieu rural. Les « anciens » sont invités par toute la population.

Ce moment privilégié est l'occasion de présenter les nouveaux habitants, de rassembler les familles, de se retrouver entre copains et de permettre à tous,

grands et petits, jeunes et moins jeunes, de passer une très belle journée.



Le concept de ce repas consiste à confectionner un plat ensuite mis en

commun.

Ce fut un dimanche de printemps particulièrement ensoleillé : après l'apéritif offert par la commune, tout le monde est passé à table pour déguster les plats « surprise » mitonnés avec amour et poursuivre des conversations animées entre amis et voisins. Un grand merci aux bénévoles des associations qui ont rangé le matériel (tente, tables et chaises) mis en place la veille à l'occasion du passage du rallye des vins. Ce cinquième repas de village, plein de gaieté, a été unanimement salué.

Repas des « aînés de Cruzille »

« Cette année on traverse la Saône et on va manger des grenouilles ! ». C'est Christiane Baguet qui a lancé l'idée lors de la dernière réunion du Comité Communal d'Actions Sociales de Cruzille. Aussitôt dit, aussitôt organisé.

C'est le restaurant "l'Escale" de La Truchère qui a accueilli le traditionnel repas offert par le CIAS aux aînés de Cruzille, la douzaine de personnes d'un "certain âge" était accompagnée par quelques élus de la commune.

Le samedi 12 octobre 2013, rendez-vous est pris place des Tilleuls : à midi sous un soleil timide le groupe se répartit dans les voitures, quitte les collines du Mâconnais et rejoint la Bresse et le pittoresque village de La Truchère.

Bien installés devant d'imposantes et appétissantes assiettes de grenouilles qui

font la réputation de cette région, les Cruzillois ont passé un agréable moment convivial et gastronomique même si les averses n'ont pas permis au groupe d'effectuer la promenade prévue pour découvrir les bords de la Seille, le barrage et l'écluse.



état civil 2013



NAISSANCES :

- 22 janvier Armand COLIN
fils de Marianne GUEURCE et d' Anthony COLIN domiciliés à Champvent
- 02 mai Tom LANERY
fils d'Angélique AUFRANT et de Sébastien LANERY domiciliés chemin du Maquis à Cruzille
- 03 juin Noah CHABERT
fils de Sylvia ANTUNES et de Mathieu CHABERT domiciliés en Nay à Cruzille
- 31 août Maxence CHAPUIS
fils de Laurie GROSJEAN et de Yannick CHAPUIS domiciliés à Péronne
- 14 octobre Méline, Lana, Mélissa FERNANDES DA SOUSA
filles de Adeline YVON et de Valdemare FERNANDES DA SOUSA domiciliés place des Tilleuls à Cruzille



MARIAGES :

- 16 février Chantal TRAMOY et Alan MANTLE domiciliés à Fragnes
- 21 septembre Marie-France CHAMPANEY et Franck GILLIO à Nice

DÉCÈS :

- 24 mars Denise BAGARD née BENOIT à Tournus à l'âge de 88 ans
- 14 octobre Denise RIPPE née GETON à Chalon/Saône à l'âge de 89 ans
- 26 octobre Paulette CŒUR à l'âge de 71 ans
- Maurice POTIER décédé à LYON à l'âge de 82 ans

Paulette CŒUR

Paulette voit le jour le 6 avril 1942, elle est la fille de Paul et Marie Clémence CŒUR.

Elle passe toute son enfance à Saint Maurice de Satonnay auprès de ses parents et de ses 13 frères et sœurs : une enfance paisible entourée de l'affection des siens.

Après sa scolarité, Paulette entre dans la vie professionnelle. Elle travaille tout d'abord comme fille au pair. A la naissance de ses enfants, elle choisit de faire nourrice agréée à la maison puis devient aide à domicile, un métier pour lequel elle s'investit beaucoup auprès des personnes âgées car Paulette aime le contact humain. En parallèle à sa vie professionnelle, Paulette fonde son propre foyer. Le 8 avril 1961, elle épouse Maurice POINT en mairie de Saint Maurice de Satonnay.

Les jeunes mariés habitent impasse Néronde, à Lugny, jusqu'en 1963, puis, en 1964, à Bonzon et enfin en 1968, le couple achète la maison Jeanne Girardin à Sagy (maison Thurisset actuellement).

Ensemble ils partagent de bons moments remplis d'amour, de vie trépidante et joyeuse et plein de petites choses qui marquent une vie.

Avec Maurice, Paulette a l'immense bonheur d'avoir une grande famille puisque 8 enfants vont leur naître :

Philippe (André) 11 / 01 / 1962

Richard 12 / 04 / 1963

Franck (Paul) 28 / 03 / 1965

Christophe 8 / 11 / 1966

Frédéric (Maurice) 15 / 10 / 1968

Marie-Noëlle 26 / 12 / 1969

Pierre (François) 21 / 11 / 1971

Marilyne 24 / 02 / 1973

Avoir une famille nombreuse n'est pas forcément de tout repos. Il faut gérer les besoins de chacun sans jamais faire de différence. Paulette donne un amour maternel égal à chacun de ses enfants. Elle s'attache à transmettre à tous les valeurs essentielles à la vie afin que chacun construise son existence au mieux.

Malgré une logistique militaire à la maison, elle est toujours maquillée, coiffée pour être une mère et une femme.

Puis Paulette a l'immense joie de voir sa famille s'agrandir avec l'arrivée des petits-enfants (18 petits enfants : Romain étant le 18^{ème} et dernier).

Mamie confidente, cuisinière, attachante, attentive, Paulette adore passer du temps avec eux.

Tous se rappellent de la Tournuscimes qu'elle faisait régulièrement avec eux. Paulette, malgré son fort caractère, fond toujours devant ses petits-enfants.



Paulette aime les voyages, les sorties entre amis, les repas dansants, la randonnée et des activités qui lui permettent d'être en contact avec les gens.

Paulette donne et reçoit beaucoup de bonheur, peut-être est-ce pour cela qu'elle a une passion particulière pour les coccinelles, insecte porte-bonheur ?

Malheureusement la maladie est venue assombrir ces jours heureux : à la fin de sa carrière professionnelle, un premier cancer est diagnostiqué puis, 5 ans plus tard un autre. En 2012 on lui annonce une rémission complète ; mais en avril 2013, Paulette est à nouveau fatiguée. En juillet le couperet tombe avec l'annonce d'un cancer des os et du foie. Commence alors pour Paulette une série de traitements très lourds !

Durant 6 mois elle lutte courageusement sans se plaindre, tout en restant coquette, elle lutte avec le soutien de sa famille et de ses amis fidèles dont Jeannine Vion.

Paulette se battra jusqu'au bout, mais la maladie sera plus forte et le dimanche 20 octobre 2013, Paulette a fermé les yeux sur les joies et les peines de son existence, entourée de toute l'affection des siens.

Nous retiendrons de Paulette sa force, son courage, son caractère bien affirmé, sa faculté d'écouter les autres, sa bonne humeur, sa joie de vivre et sa convivialité.

Denise BAGARD

Denise BENOIT est née le 26 novembre 1924 en Alsace à Rombach-le-Franc.

A la libération, elle fait la connaissance de Jean BAGARD né à Mâcon.

Denise et Jean se marient le 28 juillet 1945.

Ils partent en Afrique avec leurs filles Christiane et Michèle (Fort-Lamy au Tchad, Douala au Cameroun et Dakar au Sénégal) de 1952 à 1961.

Au cours d'un congé en France, en 1958, ils achètent la maison de Cruzille. Ainsi Christiane et Michèle fréquenteront un moment l'école de Cruzille.

Rentrés en France, définitivement en 1961, ils habitent à Mennecy, près de Paris ; Denise travaille comme secrétaire chez un architecte.

Denise et Jean prennent leur retraite en 1980 et viennent habiter à Cruzille.

C'est la création du club « Sainte Geneviève » avec une équipe très motivée ; Denise est trésorière. Denise et Jean nouent de solides amitiés avec les gens de Cruzille. Jean décède en 1998, Denise approfondit ses amitiés à Cruzille. Denise aimait fleurir son jardin, faire de la bonne cuisine, recevoir ses enfants, petits-enfants puis plus tard ses arrière petits enfants.

Elle rentre à la maison de retraite de Belnay à Tournus en 2010 et s'éteint en mars 2013 dans sa 89^{ème} année.



Maurice POTIER

Né le 2 avril 1931 à Lérouville dans la Meuse, il aimait à dire qu'il était meusien, ce qui ne l'avait pas empêché d'épouser une cruzilloise, Nicole Combier, dont la famille vivait à Collonges. Militaire, il avait « fait » l'Indochine. On en retrouve d'ailleurs, sur Internet, un témoignage intitulé « Témoignage de Maurice Potier, ancien d'Indochine », intéressant et très documenté avec de nombreuses photos personnelles sur lesquelles on le reconnaît aisément, pour ceux qui l'ont connu. Le couple avait, sur le haut de Collonges, une maison qui dominait la vallée, où ils passaient de nombreuses périodes ; sinon, ils résidaient principalement à Lyon dans leur appartement situé dans le 8^{ème} arrondissement.

Passionné d'histoire, militaire notamment, il s'intéressait aussi beaucoup à l'histoire locale, il s'était ainsi penché fréquemment sur les archives de notre petite commune, d'après lesquelles il avait fait, entièrement à la main à l'époque, de nombreux relevés. Il regroupait ensuite les divers textes sous des rubriques variées ce qui nous avait permis, souvent, de le mettre à contribution pour la rédaction de certains textes du Bulletin Municipal.

Il avait fait quelques petites parutions avec l'Association « Pays mâconnais, terre de Mémoire » dont « Les chèvres Histoire de Chèvres, histoires de pauvres » et « Soldats français en Amérique. Les combattants français de la guerre d'indépendance américaine ». Il avait entrepris un petit ouvrage sur le passage des troupes romaines à Cruzille ainsi que de nombreuses recherches généalogiques avec quelques parutions dans des revues spécialisées. D'un tempérament fort, il avait aussi, son franc parler, ce qui ne rendait pas toujours son contact facile, beaucoup de ceux qui l'avaient côtoyé, n'avaient pas manqué de le remarquer. Il avait toujours porté haut et fort ce qu'il avait intitulé « L'histoire du petit juif » : sa belle famille avait, pendant la guerre de 39-45, hébergé et caché, à Cruzille, un enfant juif, le sauvant ainsi de la barbarie nazie. Des années plus tard, la famille Combier, a retrouvé l'enfant qui avait grandi et vivait en Israël.

Maurice et Nicole ont quitté le village, vendant leur maison, il y a quelques années pour rester définitivement à Lyon. Malade, Maurice souffrait de sa perte progressive de capacités, heureusement, il avait pu se mettre à Internet, ce qui lui permettait, tout de même, de poursuivre sa passion pour les recherches diverses, historiques, généalogiques etc...

Il est mort à Lyon cette année, en 2013, il avait 82 ans, ses cendres reposent au cimetière de Cruzille.

Denise RIPPE

Denise, Henriette GETON est née le 04 décembre 1923 à Bourg en Bresse, fille unique de Marcel GETON et de Marcelle MARECHAL, (sœur du grand-père de Christiane Rattiez), coiffeur à Bourg-en-Bresse puis propriétaire d'un salon de coiffure à Clichy (banlieue parisienne). Dès sa plus tendre enfance, elle a fréquenté Cruzille où de nombreux membres de sa famille résidaient : familles Maréchal, Ferrand et Jacob puis Rippe.

Très tôt Denise aura la fibre familiale : elle sera coiffeuse comme ses parents. Elle exercera de nombreuses années en tant qu'employée dans des salons parisiens.

C'est à Paris que Denise rencontrera Marcel RIPPE qui rentrait de cinq longues années de captivité en Europe de l'est. En 1946, le couple se marie et s'installe à Athis-Mons (91), Marcel travaillant dans la région puis comme ajusteur à la Monnaie de Paris. De leur union naissent 2 garçons : Claude en 1948 et Gérard en 1954.

Fin des années 50, le couple, Marcelle Maréchal et Robert Bachim achètent le bas de la maison de Madame Alexandre, maison face au château de Cruzille (maison habitée actuellement par Marie-Jeanne et François Dedienne). Puis Madame Alexandre vend sa maison à Denise et Marcel Rippe. Madame Alexandre revient à Cruzille et achète la maison face au « Club » ; mais comme elle veut finir ses jours dans la maison face au château, Marcel Rippe lui en donne la jouissance et reprend sa maison face au « Club ».

C'est là que la famille passe toutes ses vacances dans les années 70.

Dès 1968 toutes les contraintes de son métier de coiffeuse, déplacements à Paris, allergies aux produits pèsent à Denise, elle s'installe donc comme assistante maternelle à domicile.

Survient le décès de Marcel en 1996, Denise continue de venir régulièrement depuis la région parisienne avec sa petite voiture et en profite pour faire des balades dans le village et ses alentours qu'elle affectionne particulièrement.

Naturellement elle transmet à ses enfants puis à ses petits enfants Christophe, Thomas et Mélanie son amour pour le village de Cruzille.

Les petits enfants se souviennent des étés passés dans la maison de Collonges (maison des parents de Marcel), époque où « mamie Denise » leur organisait de nombreuses activités dont le ramassage et la préparation des escargots ainsi que de mémorables parties de chasse aux papillons à l'aide d'une épuisette de pêche...!

Mais en 2007 il lui a fallu se résoudre à s'installer dans une structure plus sécurisante, la résidence de l'Arc à Tournus où elle allait apprécier les longues promenades sur les quais de Saône et les parties de dominos distrayantes.



La maladie d'Alzheimer s'installant insidieusement, elle a été accueillie à l'EHPAD de Chatenoy puis à celle de Louhans où ses enfants passaient de longs moments avec elle, au cours de visites régulières : l'évocation de sa jeunesse à Cruzille ou la vie avec ses enfants et petits enfants étaient ses sujets favoris de discussion. Son plaisir était de regarder les albums photos pour se remémorer sa vie passée.

Ses ennuis de santé ont eu raison de Denise à quelques semaines de ses 90 ans : elle s'est éteinte vendredi 14 octobre 2013 au soir à l'hôpital de Chalon sur Saône en adressant de nombreux baisers à ceux qu'elle aimait.

la vie des associations

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce Bulletin Municipal veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages : les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

LES CHASSEURS DE CRUZILLE

Les chasseurs sont heureux de souhaiter à tous une excellente année 2014.

2013 aura été pour nous, une année très importante. En effet, suite à la dénonciation du bail qui nous liait à la commune, son renouvellement a permis de revoir le partage des biens communaux (qui était très inégal depuis l'origine) ainsi que l'organisation de la chasse sur l'ensemble du territoire de la commune.

Bien que toujours inégale, puisque la répartition des biens communaux est aujourd'hui de 150 ha pour le Réveil des Combes et 72 ha pour notre association, la nouvelle attribution a cependant permis de trouver un accord du fait de l'échange des droits de chasser sur terrains privés entre ceux détenus par le Réveil des Combes et les nôtres. C'est grâce à la compréhension des propriétaires qui ont ainsi laissé l'initiative de l'organisation du partage global du territoire aux deux associations sous l'égide de la municipalité, qu'une nouvelle répartition du territoire a pu être trouvée et acceptée par les parties. Nous remercions particulièrement les propriétaires d'avoir ainsi permis de sortir de l'imbrroglio qui prévalait jusqu'ici et qui représentait une réelle difficulté pour l'exercice de la chasse sur notre commune.

Depuis le début de la nouvelle saison de chasse, notre association chasse donc sur le territoire de la commune située à l'Est du CD reliant Bissy-la-Maconnaise au Sud, à Martailly-les-Brancion au Nord. Et le début de saison montre à quel point cette solution est sécurisante et efficace pour la pratique de notre loisir favori ! Souhaitons que cette solution (bien que pénalisante pour les chasseurs de petits gibiers du fait de la diminution des surfaces chassables) apaise les esprits de tous, et permette dans un avenir proche de réunir l'ensemble du territoire pour faire une seule société communale de chasse, société au sein de laquelle les intérêts des citoyens de Cruzille seront à nouveau préservés.

Avec nos amis chasseurs de Grevilly, nous avons poursuivi nos investissements opérationnels et, comme chaque année, nous avons entretenu l'accès aux bois et lignes de tir dans le souci de toujours aller vers le maximum de sécurité et d'efficacité. La nouvelle organisation du territoire de chasse sur Cruzille permettra dorénavant d'en faire encore plus ensemble et nous incitera à mieux gérer le repeuplement en petit gibier (perdrix, faisans).

Enfin, nous avons organisé banquet et méchoui habituels. Tous les membres et leurs invités ont apprécié cette année encore la bonne humeur et la qualité des menus proposés. Sans oublier l'accompagnement musical, qu'il soit du domaine classique ou plus spécifiquement de celui de la vénérie.

Bonne et fructueuse année à tous



Fresque murale réalisée dans la cabane de chasse par Jean-Claude Couturier

JTS

Les acteurs

Sous les feux de la rampe

Thibaut GUILLEMAUD, pilote au volant d'une Peugeot 206 RC

Julie FAURE, copilote

Alexis CHARBONNIER, copilote

Clément, Jean-Philippe et Tonio : assistance mécanique



Les petites mains de l'ombre

Laura, Yvette, Alain, Florian, Marine, Fredo, Delphine, Patrice, Lionel et Camille

Déroulement de la saison

Deux copilotes se sont partagés le baquet tout au long de la saison.

De belles réussites :

Rallye des vignes, 22 et 23 mars 2013 : C'est la première fois que l'équipage Guillemaud-Faure roule ensemble. Une belle performance pour ce premier rallye de la saison (2^e classe et 3^e groupe).

Rallye Dijon Cote d'Or, 11 et 12 mai 2013 : (2^e classe et 3^e groupe)

Rallye de la Cote Chalonnaise, 6 et 7 juillet 2013 : Malgré une météo caniculaire, et un goudron qui n'a pas facilité la tâche, un très beau résultat pour ce rallye (1^{er} classe et 2^e groupe).

Rallye du Suran, 20 et 21 septembre 2013 : L'équipage Guillemaud-Charbonnier remettait son titre en jeu. Une météo capricieuse a rendu la course difficile. Un gros tête à queue les prive de la victoire, mais heureusement tout finit bien (2^e classe et 3^e groupe).

Et quelques déceptions :

Rallye Lyon-Charbonnière, 19 et 20 avril 2013 : pour des raisons mécaniques, il n'a pas été possible de prendre le départ.

Rallye des Vins-Mâcon, 14 et 15 juin 2013 : Après près de 10 ans d'absence, le rallye des vins est de retour à Cruzille, l'occasion pour Thibaut de rouler pour la première fois sur les routes de son

village. De très bons résultats sur les 5 premières spéciales (1^{er} classe et 2^e groupe, 16 scratch), malheureusement un problème mécanique ne permettra pas de terminer la première journée.

Une vie associative riche...

Tout au long de l'année, les membres de l'association ont organisé ou participé à des événements afin de contribuer au financement de cette saison 2013 :

- 9 mars 2013 : le repas annuel de l'association, à la salle des fêtes de Saint Gengoux-de-Scissé au programme : bœuf bourguignon, tombola et bal... Nombreux sont ceux qui ont répondu présents à la première manifestation de l'année.

- 12 juin 2013 : toutes les personnes ayant soutenu l'association pour la participation de l'équipage au rallye des vins 2013 ont été invitées à un apéritif et à la présentation de la voiture à Cruzille – Un grand merci à tous pour votre soutien !

- 15 juin 2013 : JTS s'est associé aux associations cruzilloises pour tenir deux buvettes lors du passage du rallye des vins à Cruzille et une belle réussite.

- 3 août 2013 : pour la première fois, en plus de son classique bal, l'association proposait son repas champêtre. Les jambons à la broche ont émoustillé les papilles des participants ! La musique a, quand à elle, résonné dans les bois de Fragnes, jusqu'à tard dans la nuit.

L'association tient à remercier toutes les personnes l'ayant soutenue (financièrement, moralement et bénévolement).

L'association JTS vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2014.



AUTO CRUZILLE TERRE



Un club en pleine croissance à l'inverse des finances.

Cette saison 22 pilotes et 9 officiels ont représenté l' « Auto Cruzille Terre » lors des compétitions et autres manifestations, de Auxerre à Montélimar.

Les conditions météorologiques de cette année ont ralenti nos démarches. L'aménagement du parc pilote et la sécurité des commissaires de piste en seront les priorités pour l'année 2014. Malgré tout, les retouches apportées sur le circuit du « Murgers de Roche » rendent celui-ci plus performant.

Trois manifestations ont été organisées cette saison.

Le 6 avril : Journée pré-contrôle, regroupant une partie des prototypes de Bourgogne et de Rhône-Alpes pour l'établissement d'un passeport validant la conformité des véhicules de course et l'autorisation de rouler en toute sérénité.

Le 15 juin : Participation, avec les associations de Cruzille, aux ravitaillements points chauds/buvettes, lors du passage du rallye des vins 2013.

Le 4 août : Organisation de notre 2^{ème} course du trophée Rhône-Alpes, initialement prévue le 5 mai mais reportée à cause des intempéries. 80 pilotes (25 de plus que pour la 1^{ère} édition) se sont engagés à cette épreuve pour assurer le spectacle. Le public, venu nombreux sous un soleil de plomb (une fois n'est pas coutume) s'est ravi en regardant évoluer tous ces bolides.



Un pilote de l' « ACT » était qualifié pour la finale nationale les 24 et 25 août à Rouillé (86), mais la mécanique l'ayant trahi, il déclara forfait pour cette compétition, sacre d'une saison parfaite. Quelle déception pour Philippe et le club !

Pour réconciliation, les pilotes de l' « ACT » ont apporté 3 titres de champion Rhône-Alpes et 3 titres de champion Bourgogne, 1 vice-champion Bourgogne et trois troisième place. Bravo à tous !

Pour la saison 2014, la journée pré-contrôle est maintenue et aura lieu le 5 avril.

La course est programmée pour le 4 mai 2014 et sera organisée en compétition mixte réunissant les trophées Bourgogne et Rhône-Alpes. Nous espérons la participation d'une centaine de pilotes pour cette 3^{ème} édition. L'entrée à cette manifestation restera gratuite pour le public, malgré les difficultés à boucler le budget.

Nous remercions tous les bénévoles, les partenaires et la municipalité, sans qui rien ne serait possible.

L' « Auto Cruzille Terre » et le club « Les Enfoirés » vous souhaitent une bonne année 2014 !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Monsieur POURMONET Yvon ou Monsieur THURISSET Didier.

CRUZILLE PATRIMOINE

C'est sur une note d'émotion que notre association a terminé l'année 2013, le samedi 23 novembre, avec un témoignage de Séraphin Efferelli sur sa jeunesse dans le maquis de Brancion.



Il s'était engagé très jeune dans la résistance, après un incroyable périple entre la Lorraine et le Mâconnais. Il a été actif jusqu'à la libération et nous a raconté ce qui a été son quotidien, ce qu'il a connu du maquis de Cruzille avant d'intégrer celui de Brancion, les déraillements, les parachutages sur le terrain de « la Fâ », l'attaque du 2 juillet 1944... Les participants, une soixantaine, ont pu le questionner, découvrir ses publications et échanger autour de l'exposition... et d'un verre de l'amitié. Encore un très grand merci à lui pour nous avoir fait partager son point de vue sur cette période et ces moments poignants.

De l'émotion, il y en eu encore lorsque la dernière pierre du mur nord de la guinguette fut posée par les bénévoles. Avec le chantier de cette année, ce sont sept ans de travaux qui s'achèvent et qui ont vu cette jolie petite bâtisse renaître de ses ruines et reprendre belle allure au-dessus des rangs de vignes. Bientôt une porte et des fenêtres viendront fermer ses ouvertures, un poinçon coiffer son faite et le chantier sera totalement terminé. Mais il y eut encore, ce mois d'août, de bons moments partagés avec les jeunes...



Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu ce projet, à ceux qui ont donné de leur temps et se sont succédés pour en arriver là et tout particulièrement à notre président François Dediene qui a assuré le suivi de ce chantier pendant toutes ces années et a entretenu d'excellentes relations avec la fédération Rempart SMBS. L'année 2014 sera vraisemblablement l'occasion de faire une pause dans nos chantiers et de réfléchir à ce que pourraient être les restaurations des années à venir ; et souhaitons que Cruzille connaisse à nouveau, et bientôt, de telles réalisations collectives !

Le traditionnel vide grenier s'était tenu le dimanche 14 avril. Cette année il faisait beau et les participants ont été nombreux.

En revanche notre randonnée automnale, cette fois prévue autour du village de Blanot, le samedi 5 octobre, a dû être annulée du fait de fortes pluies et de chemins détrempés. Nous avons pris contact avec Mireille et Noël Dailler qui se feront un plaisir de nous accueillir aux beaux jours.

Une page se tourne donc pour notre association, et c'est pour préparer les manifestations de l'année prochaine et réfléchir aux nouveaux projets que nous faisons appel à vous. N'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Cédric Crémona

ASSOCIATION SPORTIVE de CRUZILLE - Tennis de Table

Les horaires de nos entraînements sont les suivants :

Mercredi : 17h30 – 18h15 enfants de 7 à 12 ans

- Mercredi : 18h15 – 20h00 ados +adultes
- Vendredi : 20h00 – 21h30 ados + adultes

Les cotisations annuelles restent inchangées :

- 10 € pour les 7 à 12 ans
- 20 € pour les 13 à 16 ans
- 30 € pour les adultes

Renseignements:

Se présenter directement à la salle communale « le club »

ou téléphoner à André Baguet au 03 85 33 25 70



de gauche à droite :

à l'arrière : Auguste GUILLOT - Emilien BAVAY (IME) - Enzo HAULE (IME)

1^{er} rang : Gauthier SERVAIS - Antoine CREMONA - Tristan CREMONA - Nathan GUERIN - Touhami RADOUANE (IME)